



En devenant membre, vous aidez la Maison des Hommes Sourds (MHS) à poursuivre sa mission en offrant la gratuité de ses services à l'ensemble de la population sourde masculine. Votre adhésion permet à une personne vivant des difficultés, par exemple en raison de violence conjugale, de bénéficier du soutien professionnel de la MHS dans la langue de son choix. En devenant membre, vous aurez la possibilité de participer à nos activités et à recevoir nos informations. La cotisation à la MHS est valide pour une durée d'un an, du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Pour devenir membre individuel, sympathisant ou associé, les montants de votre cotisation annuelle sont répartis comme suit :

- Membre individuel (10\$)                       Membre associé (30\$)  
 Membre sympathisant (10\$)

---

Vous avez la possibilité de payer par chèque à l'ordre :

**Maison des Hommes Sourds**  
**5425, rue de Bordeaux, bureau 229**  
**Montréal (Québec) H2H 2P9**

Vous pouvez également payer par virement bancaire à [mhsourds@outlook.com](mailto:mhsourds@outlook.com) QUESTION: membre / RÉPONSE: mhs

---

Veillez remplir ce formulaire et le faire parvenir à la MHS

Précisez :  Nouveau membre       Renouvellement  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ App : \_\_\_\_\_  
Ville/Prov : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_  
Cellulaire : \_\_\_\_\_ SRV : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Skype : \_\_\_\_\_

Modalité de paiement :  Comptant     Chèque     Virement bancaire    QUESTION: membre / RÉPONSE: mhs  
Modalité de communication pour recevoir nos informations par  courriel     poste

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_